

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

Appel à projet Plan de paysage 2019

L'appel à projet « Plan de Paysage » a permis l'émergence de deux candidatures en Occitanie. Depuis le 24 mai et jusqu'à début juillet, les référents territoriaux en DREAL et en DDT vont analyser ces candidatures afin d'envisager de les soutenir en comité technique national le 11 juillet prochain. Les lauréats ne seront connus quant à eux que le 7 octobre prochain.

Printemps des Paysages

Expérimentée en 2018, cette initiative est née de la rencontre du Printemps des Poètes et du bureau des Paysages consistant à croiser les interventions de poètes, de professionnels du paysage et d'acteurs du territoire afin de changer de regard sur les paysages qui nous entourent. Amorce d'essaimage de l'expérimentation engagée sur un territoire en 2018, le travail mené en 2019 va consister en un accompagnement des artistes, paysagistes et écrivains au travers de trois sites en résidence en juin et juillet de cette année, dont un près de Bordeaux à Saint-André-de-Cubzac.

<https://www.printempsdespoetes.com/Le-Printemps-des-Paysages>

Tour de France des Sites et Paysages

À l'image du travail réalisé en 2018, le passage du Tour de France 2019 est à nouveau l'occasion de mettre en lumière le patrimoine paysager et patrimonial tout au long des étapes. Les éléments préparés par les DREAL concernées seront synthétisés par le Ministère au niveau central. Vous pouvez redécouvrir comment ce travail avait été valorisé en 2018 sur le site du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/tour-france-des-sites-et-paysages>

Actualité du Réseau Paysage

Paysage et carrières

Dans le cadre du travail enclenché en vue de la réalisation d'une plaquette sur les interactions entre paysage et carrières, une délégation du groupe de travail organisé autour de la DREAL Occitanie et de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie a effectué une visite sur site de deux carrières dans le Gard, afin d'améliorer la compréhension des différents aspects techniques permettant d'envisager une meilleure intégration de ces exploitations dans le paysage. La délégation a été reçue par un représentant de l'UNICEM¹, principale fédération des syndicats représentatifs des exploitations de matériaux.

La première carrière visitée fut celle de Bagard qui exploite le calcaire pour le transformer en granulats de différentes tailles ou sous la forme de blocs. Le travail de recomposition paysagère s'opère en continu dans la phase d'exploitation, du fait des principes définis initialement. Le façonnage sous la forme de petites banquettes permet une revégétalisation progressive à base de taxons locaux mycorhizés².



Exploitation et réhabilitation progressive de la carrière par le processus d'exploitation et des semis sur banquettes.

La seconde carrière visitée (voir illus. page suivante), dite des Nones, participe d'un processus de valorisation d'un « déchet » issu de l'exploitation du charbon, sur la commune de Branoux-les-Taillades. L'ancien terril est ainsi exploité pour en extraire des matériaux de paillage utilisables sur les espaces verts.

¹ UNICEM : Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction

² La mycorhize est le résultat d'une symbiose entre un champignon et une plante. La symbiose est un type de relation entre organismes à « bénéfice mutuel », c'est-à-dire que les deux organismes tirent profit de l'association.



Au sommet de l'ancien terail, le tri des schistes permet la production de matériaux valorisables en espaces verts.

Le groupe de travail poursuit sa rédaction sur les interactions entre paysage et carrières avec l'objectif d'une stabilisation de la plaquette en septembre prochain.

Journée thématique d'échanges dans la métropole toulousaine – 6 juin 2019 - Les chemins de la métropole étalée - Paysages, trames vertes et bleues et mobilités douces

La journée de terrain proposée pour arpenter les chemins de Colomiers à Brax et pour réfléchir à leur capacité à construire de nouvelles pratiques de déplacements s'est tenue le 6 juin dernier, réunissant une trentaine de participants.



Multifonctionnalité de la trame verte et bleue, Ber de l'Aussonnelle, à Colomiers.

Plusieurs arrêts et rencontres ont contribué à une compréhension plus profonde de l'histoire urbaine, de la géographie, des usages locaux, ainsi que des enjeux de biodiversité et de paysage.



Une halte aux «Tambourettes» à Pibrac

La pratique du terrain a permis de se confronter aux questions de discontinuités fonctionnelles pour les déplacements doux mais aussi de découvrir des initiatives visant à valoriser la biodiversité et sa compréhension. En fin de journée, un travail en salle a permis au collectif d'échanger sur les enjeux principaux identifiés et sur les mesures envisageables pour renforcer et améliorer l'attractivité de ces espaces.

Journée thématique d'échanges sur les nouvelles pratiques agricoles dans le Gers

Le 10 octobre, le CAUE propose dans le Savès une journée thématique d'échanges dans le cadre du Réseau Paysage Occitanie autour de la question des nouveaux enjeux agricoles :

- préservation des sols (agroforesterie, couverts végétaux...);
- maintien et développement de la biodiversité (projet « Mayage », prairies fleuries, Corridor...);
- production d'énergies renouvelables (photovoltaïque au sol, méthanisation, bois énergie...).

Le paysage est une dynamique. La prise en compte de ces enjeux implique des changements de pratiques et, en conséquence, des modifications des motifs paysagers.

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer cette journée du 10 octobre prochain. Les modalités de cette rencontre et une invitation vous seront envoyés dès la rentrée, début septembre. Si vous avez une expérience à partager sur ce sujet, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Printemps des Paysages en Occitanie

Le Printemps des Paysages, évoqué plus avant, est né en 2018 de la rencontre du Printemps des Poètes et du Bureau des Paysages du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Cette initiative en partage entend interroger la notion de Paysage par le regard croisé des poètes avec celui des professionnels de l'aménagement du territoire. Les paysages sont le plus souvent représentés par des photographies qui ne rendent pas toujours compte des mondes intérieurs des habitants des territoires, chacun regardant les clichés par le filtre de sa culture, et de ses besoins, de ses sentiments et de sa mémoire.

Leur mise en récit, même brève, par leurs habitants, apporte ici le pas de côté nécessaire aux réalités techniques de terrain des politiques territoriales dans le but de produire une lecture originale et de donner des pistes de compréhension nouvelle sur une zone géographique déterminée : les territoires d'Occitanie.

Pour ce deuxième Printemps des Paysages, le Réseau Paysage Occitanie a proposé au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire de prendre au mot la Convention Européenne du Paysage et sa traduction dans le droit français en 2016 : rendre compte de la perception des territoires d'Occitanie par les populations.

Il est donc proposé aux habitants d'Occitanie de **témoigner des valeurs qu'ils reconnaissent à leurs paysages quotidiens**. Cette année, les poètes seront les habitants (et visiteurs) d'Occitanie. Ils sont invités à témoigner par un court récit, des liens d'usage, d'affection et de mémoire qui les attachent à leurs territoires, dans leur grande diversité.

Cet appel à contribution est mis en ligne depuis le 6 juin 2019 et jusqu'au 1^{er} décembre 2019 sur le site de la DREAL Occitanie, relayé pour information par les sites des préfectures, des CAUE, de la DRAC, des Inspections d'académie et de tous ceux intéressés par cette question de la perception des paysages.

Une note de présentation explicite la démarche sur le site de la DREAL Occitanie, accompagnée du lien au questionnaire à remplir.

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/diremes-paysages-a24539.html>

<http://enqueteur.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/index.php/421373?lang=fr>

COTITA¹ sur le paysage à Toulouse

Le CEREMA² de Bordeaux, avec l'aide active de la DREAL Occitanie, de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie et du CNFPT, propose l'organisation d'une journée technique sur Toulouse début novembre 2019 (le 5 ou le 7 novembre), avec pour thème principal « Le Paysage : une stratégie pour le développement du territoire ». Cette journée d'échanges entre les acteurs locaux, collectivités et services de l'État, est l'occasion, sur la base d'exemples concrets, de partager des pratiques vertueuses de projets paysagers qui peuvent contribuer à une véritable qualité dans les aménagements.

Les derniers arbitrages sont en cours sur le choix des exemples intéressants, en vue de définir le programme définitif de cette journée. Une information spécifique sera réalisée à la rentrée en direction des membres du Réseau Paysage Occitanie. En attendant, vous pouvez découvrir les différentes COTITA organisées et les thématiques abordées :

<http://www.cotita.fr>

Zoom sur...

Guide sur la commande publique en paysage avec la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)

Ce guide, en cours de réflexion, a un triple objectif : promouvoir la pertinence de l'approche paysagère et des compétences associées, illustrer avec des exemples variés et apporter une aide concrète et pratique pour passer de la commande de paysage.

La finalisation de ce guide est envisagée pour la fin 2019 ou le début 2020 et sera en accès public sur le site du Ministère.

D'autres sujets relatifs à la maîtrise d'œuvre sont abordés sur le site de la MIQCP. La plupart des publications sont gratuites et téléchargeables :

<http://www.miqcp.gouv.fr/index.php?lang=fr>

1 Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement

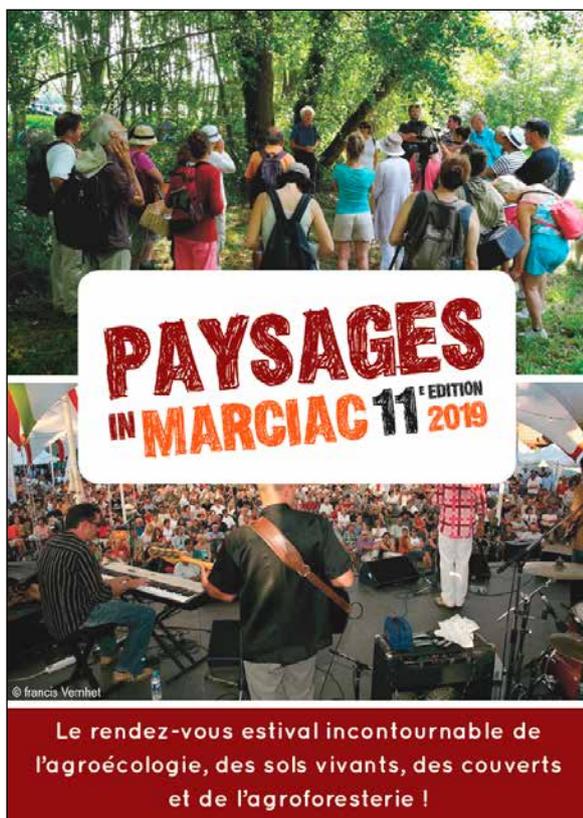
2 Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



Animations, manifestations, colloques, appel à projets

Paysage in Marciac 2019 – Rappel !

30 juillet – 9 août



Dans le dernier numéro, nous faisons déjà référence à cette manifestation. Depuis, le programme des conférences et des rencontres s'est affiné. Le thème porteur cette année est « Sols vivant, clé des champs! ». Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations pratiques sur le site dédié :

<https://paysages-in-marciac.fr>

Élaboration et mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu urbain – 23-26 septembre 2019

Une formation destinée aux professionnels et organisée par l'Agence française pour la biodiversité dans l'Hérault, à Pérols.

- Présentation des enjeux des continuités écologiques et de leurs spécificités dans les territoires urbains et périurbains.

- Présentation du cadre national et de la déclinaison aux différentes échelles : régionale avec les SRCE et les SRADDET, intercommunale et locale.
- Méthodologie d'identification des continuités écologiques à l'échelle du territoire.
- Intégration de la TVB au sein des documents d'urbanisme (SCOT, PLU) à travers les différents outils disponibles. Présentation de cas.
- Croisement des lectures écologiques et paysagères sur le territoire.
- Incitation au travail transversal et partenarial.
- Retours d'expériences de projets de territoires urbains et périurbains.
- Une visite de terrain à Montpellier, dans les quartiers en développement, complètera le programme de cette formation.

L'inscription se fait en ligne sur le site du centre de ressources de la trame verte et bleue :

<http://www.trameverteetbleue.fr/formation/elaboration-mise-oeuvre-trame-verte-bleue-milieu-urbain>.

Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire

25 avril - 3 novembre

Pour la 28^e édition le festival international des jardins a pour thème les « jardins de Paradis ».



Le paradis n'est-il pas le lieu où résident les âmes des justes et des anges? Lieu d'innocence et de délices, auquel aspire l'humanité tout entière, n'est-il pas ce rêve de bonheur infini, qui guide les esprits, depuis des millénaires?

Et le jardin n'est-il pas, de toute éternité, la figure du paradis, avec l'eau purificatrice des fontaines, l'ombre bienfaitrice des arbres, le parfum délicieux des fleurs, la douce fraîcheur des brises du soir...? Les mots d'ailleurs ne se confondent-ils pas? «Pai-ridaza» signifiait, on le sait, jardin en persan.

Lieu de félicité, où l'on jouit d'un bonheur sans mélange et d'un équilibre miraculeux, le jardin est un espace de rêves et d'oubli du réel. Vous avez ainsi l'occasion de découvrir, du 25 Avril au 3 Novembre, plus de 25 jardins temporaires de créateurs sur cette thématique. Vous aurez aussi la possibilité de découvrir les jardins pérennisés issus des années précédentes.

À noter également l'exposition d'art contemporain de 12 artistes sur la même période.

À découvrir sur le site dédié :

<http://www.domaine-chaumont.fr/fr>

Hommage à Agnès Varda

«Si on ouvrait les gens, on trouverait des paysages» Agnès Varda, *Les plages d'Agnès*.



Agnès Varda au Festival de Cannes en 2011
crédit Georges Biard

Agnès Varda, née en 1928, élève de Gaston Bachelard, photographe, cinéaste et artiste inclassable nous a quitté le 29 mars dernier, laissant les paysages orphelins. Ses paysages, c'étaient les plages, celles de la mer du Nord de sa Belgique natale, celles de Sète qui l'accueille pendant la seconde guerre mondiale et où elle réalise son premier long métrage «La pointe courte», celles des plages de Noirmoutier, partagées avec son mari

nantais Jacques Demy.

Agnès Varda, être de regards révélant les territoires tels que perçus par leurs habitants: Dans Jacquot de Nantes, elle rend un bel hommage à la ville de Nantes et ses quartiers populaires de Chantenay, comme Demy l'avait fait de la ville de Rochefort.

Agnès Varda, bien avant la rédaction de la Convention Européenne des Paysages, a rendu compte par son objectif photographique et sa caméra, des territoires habités par des gens simples, ceux de la rue Daguerre à Paris dans le XIV^e arrondissement, dans un Paris d'artisans, de commerçants et de musiciens ambulants, d'enfants jouant dans la rue qui n'ont pas oublié aujourd'hui encore l'artiste qui habitait, véritablement, là depuis toujours. De ces quartiers parisiens partagés où chaque dimanche l'orgue de Barbarie faisait ouvrir, été comme hiver, les fenêtres d'où volaient les pièces jaunes des mercis.

Agnès Varda, c'est le temps long des récits de vie des gens simples et vrais qui ont gardé en ville comme à la campagne, les pieds et les mains au contact de leur terre. Elle témoigne comme personne des lumières des jours qui passent, des récits silencieux qui ancrent les habitants à leur territoire, des paroles murmurées, des sons des objets déplacés, et des gestes de nos vies. Elle représente l'espace tel que perçu et tel que vécu. Agnès Varda est l'inventeuse des paysages du XXI^e siècle. Travailleuse infatigable, elle a redoré le blason d'une génération d'artistes interprètes de vies, de la vie des autres. Elle a ouvert les portes d'un monde durable qui serait porté et transmis par tous les colibris, acteurs de l'instant, du quotidien.



Née aux arts par la photographie, elle nous quitte par une œuvre de paysage installée avant son décès dans les jardins de Chaumont sur Loire qui consacre son édition 2019 aux jardins de paradis : une cabane en forme de serre où poussent des tournesols. Cette cabane est fabriquée avec la copie d'un film qu'elle a réalisé en 1964 : *Le Bonheur*.

Artiste inclassable ? Dans un champ unique d'expression certainement. Mais constante dans son message. Agnès Varda délivre à travers de multiples formes d'expressions artistiques toujours le même message, près d'un siècle durant : les paysages sont les territoires tels que perçus par la population. Ils résultent des interrelations dynamiques entre territoires et être humains. Serviteur des perceptions des êtres humains les plus humbles, elle fut l'une des grandes paysagistes du XX^e siècle. Elle nous permet de rêver que l'aménagement des territoires pourrait traduire et convoquer dans une gestion durable et responsable, les forces vives de leurs habitants. Elle rend possible ce que demande le droit français des territoires par l'article 350-1-A,B,C du code de l'environnement depuis 2016. Le travail qu'elle a initié peut donc se poursuivre, riche de son œuvre.

À lire, à voir, à découvrir

Deux nouveaux articles du collectif « Paysage de l'Après Pétrole »

PAP N° 28 – Le paysage, outil et projet pour une agriculture de transition

Ce dossier n° 28, diffusé en mars dernier sur le site du collectif « Paysage de l'Après-Pétrole » s'interroge sur l'évolution de l'agriculture. Il est proposé par Régis Ambroise, agronome et urbaniste, ex-chargé de mission paysage auprès des ministères en charge de l'Équipement, puis de l'Environnement et enfin de l'Agriculture, membre du comité d'experts en charge de préparer le texte de la Convention Européenne du Paysage.

<http://www.paysages-apres-petrole.org/signa-pap-28-le-paysage-outil-et-projet-pour-une-agriculture-en-transition>

PAP N° 29 – Les lotissements, des paysages de la périphérie

Un dossier diffusé début mai. Les lotissements font depuis longtemps l'objet de nombreuses analyses identifiant leurs inconvénients : l'étalement ur-

bain, la mono-fonctionnalité des lieux, le recours systématique à la voiture ou encore le manque de lien social et d'urbanité. Le propos développé ici s'attache plus particulièrement à leur qualité paysagère trop souvent faible ou médiocre, à partir de l'expérience du département du Gard ; bien entendu, ce département compte aussi des opérations réussies qui contribuent à la forte attractivité touristique du territoire.

Un article signé par Myriam Bouhaddane-Raynaud, ingénieure paysagiste au CAUE du Gard

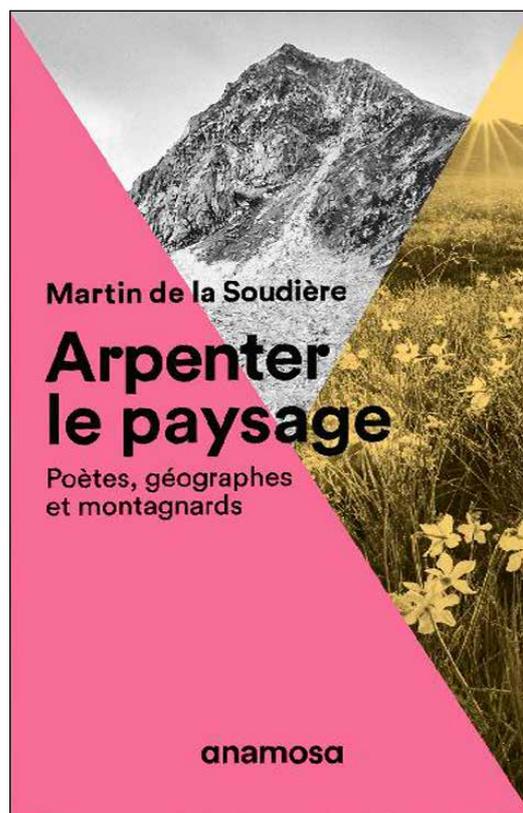
<http://www.paysages-apres-petrole.org/signa-pap-29-les-lotissements-des-paysages-de-la-peripherie>

Arpenter le paysage : Poètes, géographes et montagnards

Auteur : *Martin de la Soudière*

Éditeur : *anamosa*

Paru en mai 2019



Arpenter le paysage est une pratique au long cours pour Martin de la Soudière, une pratique qui engage le corps comme l'esprit : pour le scientifique c'est la rencontre avec le terrain, pour l'homme sensible une expérience existentielle et poétique. Entrerait-on en paysage comme on entre en religion ? Comment un paysage, réel ou imaginé, connu ou fantasmé, nous devient-il intime ? Sa rencontre première avec les Pyrénées, à pied, à bicyclette ou à main nue, empoignant la roche, fait

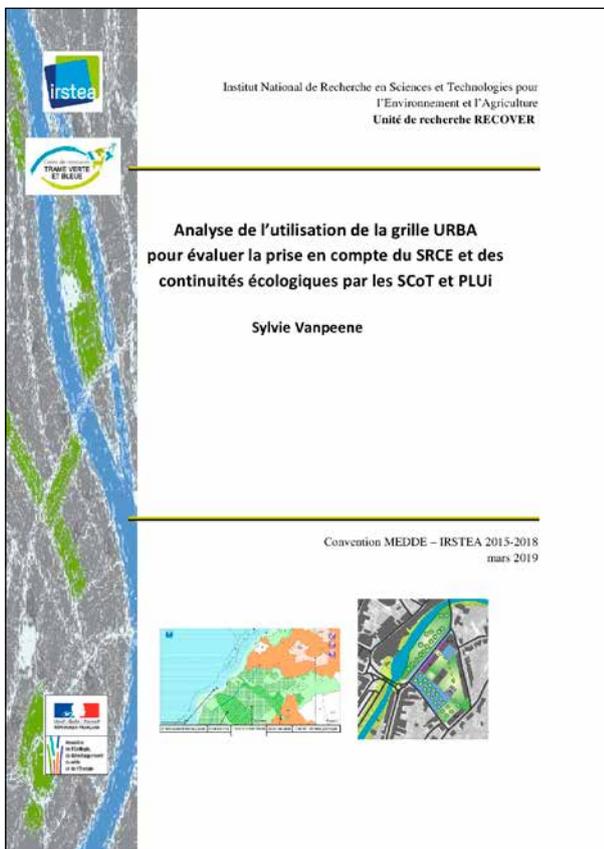
écho au geste d'autres acteurs et spécialistes qu'il convoque ici. Poètes, géographes, paysagistes, peintres, botanistes, mais aussi grimpeurs, militaires, cartographes, taupiers, bergers et autres promeneurs... tous écrivent, vivent, incarnent leur paysage. Reclus ou Vidal de La Blache côtoient Gracq et Pessoa. Ils habitent l'imaginaire de l'auteur, au même titre que les manuels d'escalades du XXe siècle ou les livres de géographie du jeune élève qu'il fut. Dans cette petite ethnologie du paysage, on se meut en barque, en train, on flâne, on dessine et on médite. Entrer en paysage est en somme un geste charnel, fécond pour la réflexion et l'imaginaire.

Analyse de l'utilisation de la grille URBA pour évaluer la prise en compte du SRCE et des continuités écologiques par les SCoT et PLUi

Auteur : Sylvie Vanpeene

Parution : mars 2019

La grille URBA produite initialement pour fournir un indicateur de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents de planification et d'urbanisme a été testée sur 15 documents.



L'analyse menée montre qu'elle n'est pas un outil pertinent pour alimenter un indicateur même tendanciel de l'évaluation de la prise en compte des SRCE et des continuités écologiques par les documents de planification (SCoT) et d'urbanisme (PLU). Elle est par contre tout à fait intéressante pour les services instructeurs pour guider leur lecture des documents d'urbanisme sous l'angle continuités écologiques et pour les porteurs de projets de documents SCoT et PLUi pour faciliter leur appropriation des enjeux de préservation des continuités écologiques dans leur projet territorial.

L'Irstea est un organisme de recherche qui, depuis plus de 30 ans, travaille sur les enjeux majeurs d'une agriculture responsable et de l'aménagement durable des territoires, la gestion de l'eau et les risques associés, sécheresse, crues, inondations, l'étude des écosystèmes complexes et de la biodiversité dans leurs interrelations avec les activités humaines.

Recherche pluridisciplinaire, expertise et appui aux politiques publiques « agro-environnementales », partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du monde économique, telles sont les caractéristiques d'Irstea, labellisé « Institut Carnot ». Nos ingénieurs et nos chercheurs s'investissent au quotidien dans leur mission : relever le défi de la compréhension du changement global pour un développement durable et éco-responsable.

<http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/analyse-utilisation-grille-urba-pour-evaluer-prise-compte>



Directeur de publication

Jean-Emmanuel Bouchut

DREAL Occitanie, Direction Aménagement

Comité de rédaction

Philippe Labaume

Alain Guglielmetti

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL
et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.